

Un prix Vogel pour des économistes du fenua

Par *Anonyme*

Créé le 14/02/2014 01:00

Co-auteurs de "La concurrence à Tahiti : une utopie ?", paru en avril 2013, pourriez-vous, dans un premier temps, nous rappeler le sujet de votre ouvrage et à qui s'adresse-t-il ?

Florent Venayre : "Pour faire bref, c'est un ouvrage économique qui traite des enjeux du développement de la concurrence à Tahiti et de la construction d'une loi sur la concurrence. Nous avons souhaité axer sur un discours de vulgarisation, afin qu'il s'adresse à tout le monde, professionnels autant qu'étudiants, en passant par les personnes intéressées par les problématiques de droit de la concurrence et du fonctionnement de l'économie polynésienne."

Actuellement, le droit de la concurrence à Tahiti n'existe pas, mais des démarches sont en cours ?

Florent Venayre : "Effectivement, il y a un projet qui est en train de passer les différentes étapes réglementaires dans son adoption. Un projet qui a l'air assez complet, selon ce que l'on en sait. Maintenant, il y a des interrogations qui demeurent... Mais on devrait le voir adopter cette année."

Qu'est-ce que cela va changer dans le quotidien des Polynésiens ?

Florent Venayre : "Cela va normer les comportements des acteurs économiques, et du coup, disputer les positions de marchés de certaines entreprises. Cela va amener un dynamisme entre les entreprises et, à terme, on peut espérer une baisse des prix sur un certain nombre de produits et de services. Le cas de l'entrée de Vodaphone sur le marché est un exemple qui illustre la baisse des prix."

En décembre dernier, vous avez posé votre candidature pour le Prix Vogel et le jury vous a attribué un prix coup de cœur. C'est une belle récompense de votre travail ?

Christian Montet : "Effectivement, nous ne cachons pas que nous sommes très fiers de cette reconnaissance, alors que le jury est composé de spécialistes du droit de la concurrence et que les candidats étaient issus de la sphère internationale. Avec ce prix coup de cœur, le jury a souligné l'aspect vulgarisation de l'ouvrage, mais également notre point de vue non dogmatique, qui éclaire sur les avantages et les difficultés de mettre en place ce type de droit. Il a également compris que nous n'avons pas de dessein politique et que c'est l'intérêt du pays qui nous a motivés, la certitude que la mise en place de ce type d'institution sera efficace pour faire avancer l'économie polynésienne dans une bonne direction."

Florent Venayre : "Ce prix récompense le travail de rédaction et toutes nos analyses en amont de l'économie polynésienne pour construire l'ouvrage. Maintenant, nous espérons que cela accroisse le débat public que soutient le livre, à savoir arriver à l'adoption d'un droit assez rapidement, qui soit efficace et bien construit."

Envisagez-vous une suite à l'ouvrage selon l'évolution des démarches ?

Christian Montet : "Effectivement, lors de la remise du prix, à Paris, j'ai annoncé une suite, mais peut-être pas sous forme d'ouvrage, mais certainement sous forme d'articles. Le droit à la concurrence va se mettre en place et des réformes sont à venir. Évidemment, nous commenterons les évolutions, les contenus et la mise en place de l'autorité de la concurrence. Nous sommes toujours mobilisés sur le sujet."

Propos recueillis par Caroline Valentin

Le livre

"Paradis des monopoles", "prix exorbitants", "marges scandaleuses", autant d'expressions qui reviennent souvent dans le débat public polynésien... Réellement désirée par certains, brandie pour détourner l'attention par d'autres, fustigée par les troisièmes, la loi sur la concurrence, longtemps l'Arlésienne de Tahiti, arrive enfin. Chacun en parlait, depuis des années, mais on l'attendait en vain, et surtout les consommateurs. Quels sont exactement les enjeux du développement de la concurrence ? Que peuvent vraiment en attendre les uns et les autres ? Est-il possible, concrètement, de la favoriser et quels en sont les risques ? Comment construire une loi sur la concurrence qui soit véritablement efficace ? Autant de questions parmi celles traitées par les auteurs dans cet ouvrage pour savoir si la concurrence à Tahiti n'est qu'une utopie fantasque ou s'il s'agit, au contraire, d'une ambition concrète et bien réalisable.

Éditions Au vent des îles, disponible en librairies au tarif de 2 810 Fcfp.

Le prix Vogel de droit économique

Le prix Vogel distingue les auteurs et les chercheurs en droit économique (concurrence, distribution, consommation, régulation, marché intérieur, analyse économique du droit), dont les travaux mettent les règles juridiques en perspectives pour rendre possible les innovations dans la pratique. L'édition 2013 a rassemblé 25 candidatures, soit 29 participants issus de neuf nationalités différentes. Le Grand prix Vogel a été décerné à Ejan Mackaay pour son ouvrage "Law and Economics for Civil Law Systems" et le prix coup de cœur a été attribué à Christian Montet et Florent Venayre, co-auteurs de "La concurrence à Tahiti : une utopie ?".

Les auteurs

Florent Venayre est maître de conférences en sciences économiques à l'Université de la Polynésie française. Spécialisé dès son doctorat en économie de la concurrence et de la réglementation, il axe aussi, depuis 2007, ses travaux de recherche sur la situation et les particularités de l'économie polynésienne.

Christian Montet est professeur en sciences économiques à l'Université de la Polynésie française. Ses recherches et ses enseignements portent principalement sur l'application de la microéconomie et de la théorie des jeux aux problèmes de concurrence et à la stratégie d'entreprise.

Photos / vidéos

Auteur : CAROLINE VALENTIN

Légende : Parmi des candidats issus de la sphère internationale, les économistes Christian Montet et Florent Venayre ont reçu une distinction au Prix Vogel pour leur ouvrage commun sur le droit à la concurrence à Tahiti.

Visuel 1:



Auteur : DR

Légende :

Visuel 2:



[Voter0](#)

URL source: <http://www.lesnouvelles.pf/article/societe/un-prix-vogel-pour-des-economistes-du-fenua>